PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
La Réunion

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 25/01/2021

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 142 nouveaux cas confirmés du 23 au 25 janvier 2021.

La Préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 142 nouveaux cas de coronavirus covid-19 enregistrés à La Réunion du 23 au 25 janvier 2021 (soit une moyenne journalière de 47 cas sur 3 jours consécutifs). On enregistre un **total de 9 843 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

Sur les nouveaux cas annoncés :

- 126 cas sont investigués :
    - 95 cas sont classés autochtones.
    - 4 cas autochtones secondaires
    - 27 cas est classés importés.

- 16 cas sont en cours d'investigation ou font l'objet d'analyses complémentaires.

Sur les séquençages réalisés le 23 janvier auprès d'un nouvel échantillonnage de personnes testées positif la Covid-19 en RT-PCR, 5 personnes ont été identifiées comme porteuses du variant sud-africain. Sur ces 5 cas confirmés :

- **1 cas est classé importé**

Il s'agit d'une personne âgée de 45 ans environ : arrivée dans l'île le 10 janvier en provenance de Mayotte, elle a demandé à réaliser un test antigénique à son arrivée à l'aéroport. Asymptomatique, ce test s'est révélé positif à la COVID 19 et a été confirmé par une RT-PCR le 14 janvier. La personne a été isolée à son domicile dans le respect des consignes sanitaires.
Sa famille est testée ce jour par test RT-PCR, puis fera l'objet d'un séquençage si les membres sont positifs. Dans l'attente, ils restent isolés à leur domicile.

- **4 cas sont classés importés secondaires :**

- Une personne âgée d'une vingtaine d'année : symptomatique depuis le 15 janvier, elle s'est faite tester le 20 janvier. Le contact-tracing effectué permet d'affirmer qu'elle-même ne s'est pas rendue à Mayotte mais que plusieurs personnes de son foyer sont revenues de Mayotte. Celles-ci ont été testées et se sont révélées positives à la COVID-19. Elles restent isolées à leur domicile, dans le respect des consignes sanitaires.

- Trois enfants âgés de 5 à 14 ans : leur mère est rentrée de voyage de Mayotte le 7 janvier. Symptomatique depuis le 10 janvier, elle a été testée positive à la COVID 19. Dans le cadre du contact-tracing, toute la famille a également été testée et isolée.

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé rappellent à l'ensemble de la population réunionnaise l'importance d'appliquer au quotidien les mesures barrière (lavage de mains, utilisation de mouchoir, tousser dans son coude, distance physique, port du masque, limitation au maximum des contacts sociaux à 6 personnes, utilisation de l'application TousAntiCovid …). Ces mesures sont essentielles pour freiner l'épidémie dans l'île.

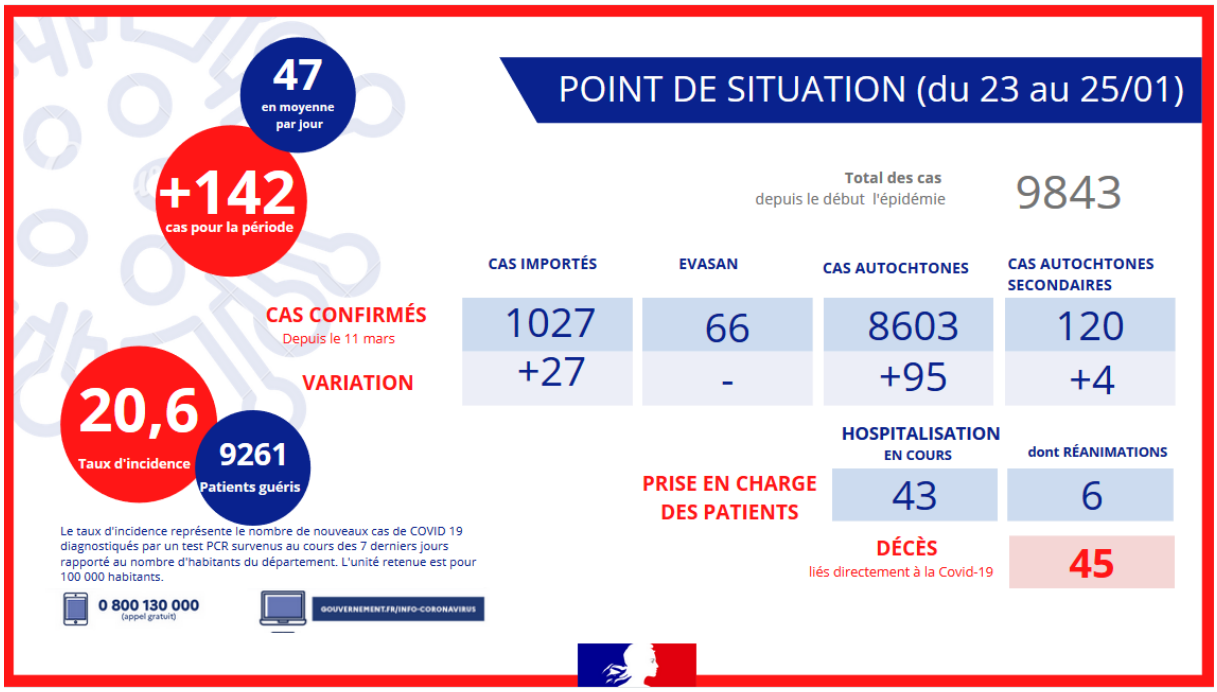

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974